

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du **4^{ème} trimestre 2022**
Séance du **14 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le huit novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire

Nombre de membres en exercice : 29 Secrétaire de séance : Philippe LANGANNE

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI	X		Philippe LANGANNE
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGO	X			Isabelle DUMONT			Ludovic MONDONGO
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO			Pierre GAERON	Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD			Fabienne DREME	Guillemette SCHALBURG	X		
Eric FRULLINO			Yvan SONNERAT	Vanessa LEBAILLY	X		
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT			Jérôme CHAMOSSET
Philippe LANGANNE	X			Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ			Karine FALCONNAT	Jean-Marc STEDILE	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Sophie FORNUTO			Luc DUBOIS
Christine PEPIN	X			Séverine CARTIER			David DEVILDER
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE			Jean-Marc STEDILE
Roger DALLEVET	X			David DEVULDER	X		
Pierre AGERON	X						

Délibération N°2022-114 SUBVENTION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 2022

VU le Code général des collectivités territoriales (CGGT),

VU le budget primitif 2022 adopté,

ENTENDU le rapport de Mme l'Adjointe aux finances et à l'administration générale,

Afin d'assurer le fonctionnement du CCAS, une subvention doit être versée pour assurer l'équilibre comptable et financier de l'établissement.

Pour assurer cet équilibre, la subvention nécessaire s'élève à 15 000 €.

Il est conséquence proposé de verser la subvention, celle-ci n'ayant pas fait l'objet d'une délibération lors de l'approbation des subventions attribuée en 2022.

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération N°2022-114 SUBVENTION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 2022

- Il est proposé au Conseil municipal :
- D'approuver le versement d'une subvention de 15 000 € au bénéfice du centre communal d'action sociale pour l'année 2022
 - D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente décision

LE CONSEIL MUNICIPAL,

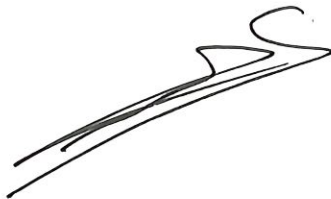
Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	29	Majorité absolue	15
POUR(S)		CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
29		0		0	

ADOpte cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Yvan SONNERAT.



Le secrétaire de séance,
Philippe LANGANNE.



Délibération exécutoire compte tenu :
De sa transmission en Préfecture le : 15/11/2022
De sa mise en ligne le : 16/11/2022

